

Bureau des renseignements, de l'accès à l'information
et des plaintes sur la qualité des services

PAR COURRIEL

Le 25 juin 2015

Objet : Demande d'accès # 2015-06-49 — Accusé de réception et lettre réponse

Madame,

Nous avons bien reçu, le 18 juin dernier, votre demande concernant les documents relatifs au projet de prolongement de la rue Cannes, à Gatineau, entre le chemin Lebaudy et le chemin des Érables.

Après vérification, nous sommes informés que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ne détient aucun document permettant de répondre à votre demande.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à M^{me} Karine Duchesne, analyste à votre dossier, au numéro 418 521-3858, poste 4576.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice par intérim,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Diane Barry

p. j. (1)